

Principe

Il est possible de rattacher une seconde fiche TEMPO à un intérimaire déjà présent dans TEMPO et dont le compte ARMADO est activé si les adresses emails, noms, prénoms, N° SS et date de naissance sont les mêmes sur les 2 fiches TEMPO.

Version de Tempo du 01/06/2022 : 7.455

Cette fonctionnalité est présente uniquement pour un dossier intérimaire.

Activation et configuration

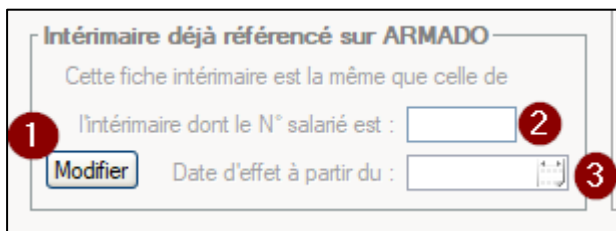
Paramétrage

Intérimaires ... Intérimaires...

Créer la nouvelle fiche de l'intérimaire avec les mêmes données que l'ancienne fiche (nom, prénom, adresse email, date de naissance et n° sécurité sociale **identiques**).

Dans l'onglet Démat de la nouvelle fiche intérimaire (Ne pas cliquer sur "Ouvrir l'espace ARMADO") dans la partie "Intérimaire déjà référencé sur ARMADO", il faudra saisir le n° salarié de l'ancienne fiche :

Pour ce faire, cliquer sur "Modifier" (1) et renseigner le N° salarié de l'ancienne fiche intérimaire (2)



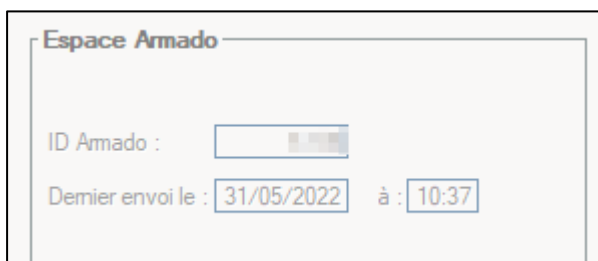
Intérimaire déjà référencé sur ARMADO

Cette fiche intérimaire est la même que celle de

l'intérimaire dont le N° salarié est :

Date d'effet à partir du :

Après validation, l'ID Armado est repris de l'ancienne fiche intérimaire. Les 2 fiches seront donc reliées au même compte ARMADO.



Espace Armado

ID Armado :

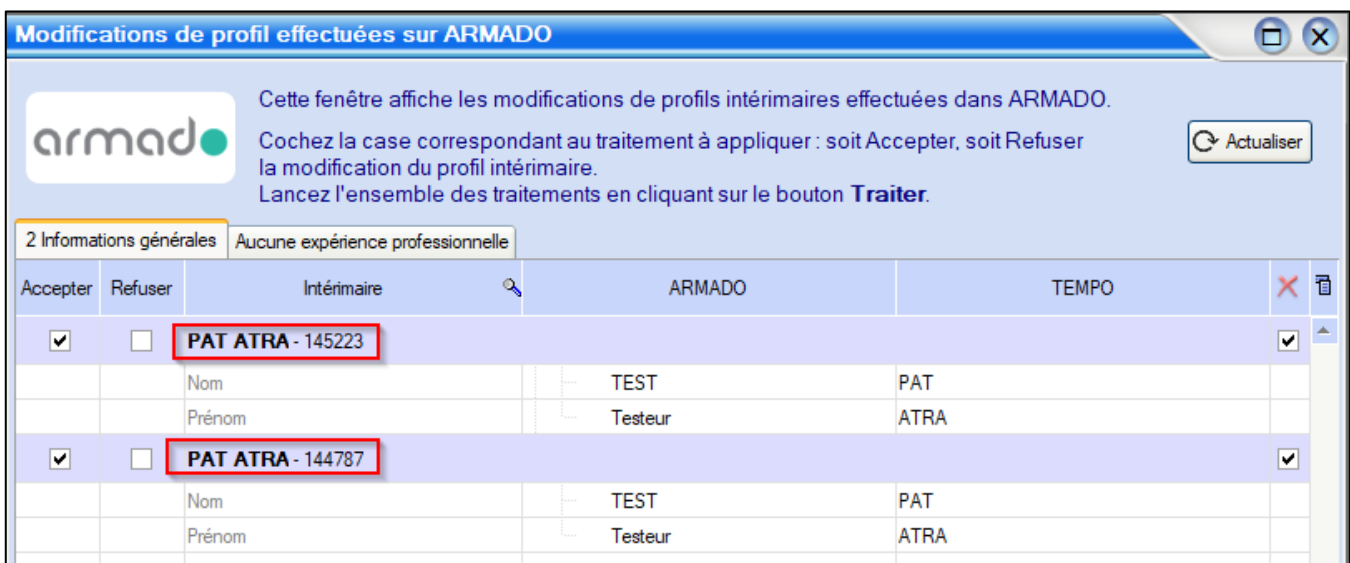
Dernier envoi le : à :

La date d'effet (3) permet de prendre en compte la fiche à partir d'une certaine date. Cette date est importante pour attribuer la commande ou la demande d'acompte à la bonne fiche intérimaire.

Application

1. Mise à jour des informations personnelles de TEMPO provenant d'ARMADO

Lors d'une mise à jour de l'intérimaire sur son compte ARMADO, la mise à jour sera inscrite dans les notifications ARMADO sur les 2 fiches intérimaires (ancienne et nouvelle).

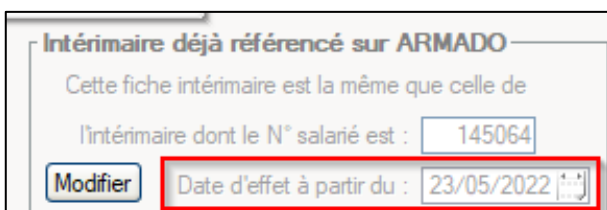


Rappel : pour que les expériences professionnelles soient remontées dans TEMPO, il faut au moins qu'une qualification soit notée dans la fiche de l'intérimaire.

2. Création d'une commande via ARMADO

Lors de la réception dans TEMPO d'une commande ARMADO, la fiche intérimaire retenue est celle en vigueur à la date de début de la commande en fonction de la date mise dans "Date d'effet à partir du" de l'onglet Démat de la nouvelle fiche intérimaire.

Exemple : la commande débute le 01/06/2022, la nouvelle fiche intérimaire créée a comme date d'effet à partir du 05/06/2022... la commande sera donc rattachée à l'ancienne fiche.



Si aucune date n'est inscrite, la commande sera affectée à la plus ancienne fiche intérimaire créée.

3. Demande d'acompte

Lors de la réception dans TEMPO d'une demande d'acompte d'ARMADO, la fiche intérimaire retenue est celle en vigueur par rapport à la date de demande de versement d'acompte en fonction de la date mise dans "Date d'effet à partir du" de l'onglet Démat de la nouvelle fiche intérimaire.

Exemple : la demande d'acompte est demandée le 06/06/2022, la nouvelle fiche intérimaire a comme date d'effet à partir du 05/06/2022... la demande d'acompte sera donc rattachée à la nouvelle fiche.

Remarque : si la demande d'acompte est demandée sur la semaine en cours et qu'il s'agit de la semaine du basculement (par exemple basculement à partir du mercredi) alors la demande sera effectuée sur l'ancienne fiche.